

Cachet de  
l'Etablissement :

**LYCEE VOLTAIRE**  
101 av. de la République  
75011 PARIS

**Dates de convocation**

21 octobre 2009

**nombre de membres : 28**

**nombre de présents 23**

**OBJET :**

**Convention de prêt de  
matériel**

**date d'affichage**

12 novembre 2009

**DELIBERATION N °07/2009-2010  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LYCEE VOLTAIRE**

En sa séance du lundi 9 novembre 2009  
Le Conseil d'Administration du Lycée Voltaire  
101, avenue de la République 75011 PARIS  
sur **convocation** de son Président, adressée le 21 Octobre 2009  
s'est tenu le 09 novembre 2009 à 18h.

Etaient présents : (cf. liste jointe)

Le quorum étant atteint, la séance a été  
ouverte par :Mme la Présidente à 18h

**Délibération n° 07/2009-2010**

Vu la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 modifiée,  
Vu le Code de l'Education,  
Livre IV Titre II articles R 421-1 à R 421-78

**Taux d'augmentation des loyers d'occupation précaire**

Vu que le taux de revalorisation des loyers est de 1.31% (indice de  
référence des loyers INSEE)

Sur le rapport du chef d'établissement,

**Article 1** – Le conseil d'administration approuve l'application du taux  
minimal d'augmentation des loyers de logements de fonction de 1,31%  
à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009

23 voix pour

La présente délibération est adoptée

Elle sera consignée au registre des délibérations du Conseil  
d'Administration, affichée et soumise le 12 novembre 2009 à

- Monsieur Le Recteur de l'Académie de Paris (par arrêté de  
délégation de pouvoir du Préfet du département de Paris en  
date du 20 décembre 2004.)

Pour les DBM et le budget, la délibération est transmise aussi à :

- Monsieur Le Président du Conseil Général
- Monsieur le Préfet du Département de Paris
- Monsieur le Préfet de la Région Ile de France

La délibération est exécutoire 15 jours après réception. Ce délai est porté à  
un mois pour le budget.

Copie Certifiée conforme de la délibération du Conseil d'Administration.

Fait à Paris, le 10 novembre 2009  
Le Chef d'établissement, Président du Conseil d'Administration  
Annie TOULZAT